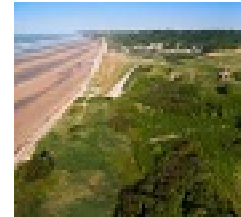


Sentier nature d'Omaha Beach



Consultez ce circuit sur
votre ordinateur ou votre mobile

www.cirkwi.com/circuit/56653



Légende : Omaha Beach
Credit : Henry

Cette célèbre plage du Débarquement est située sur le littoral occidental du Bessin, à une vingtaine de kilomètres au nord-ouest de Bayeux. L'intérêt du site réside dans la grande variété des milieux naturels, qui varient selon la nature du sous-sol et de leur exposition.

49.36473, -0.861388

Départ : 115 Rue de la 2ème Division Us 14710 SAINT-LAURENT-SUR-MER

Style du circuit :

Difficulté :  **1h 0m**


Distance :  **3.4 km**  48 m  120 m
 4 m  -121 m



Powered by Leaflet — © OpenStreetMap contributors



Altitude : 0m

Categorie : Activités Culturelles

En restauration



Credit : Houyel

Des chantiers organisés par le Département et des élèves du lycée agricole de Vire ont permis de mettre en défens la dune jusqu'alors érodée. Des ganivelles ("barrières" en lattes de châtaignier) ont été installées pour canaliser les promeneurs et contrôler le déplacement du sable par le vent.

Informations complémentaires :

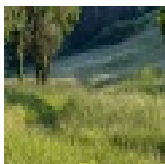
Producteur : Conseil Départemental



Altitude : 0m

Categorie : Activités Culturelles

Des prairies fleuries



Credit : Houyel

L'Ophrys abeille est une belle orchidée rose et marron fréquente en Normandie dans les prairies ou sur les talus. Le labelle (pétale central) mime à merveille l'abdomen de certains insectes et attire ainsi l'insecte pollinisateur vers le cœur de la fleur, qui repart chargé de pollen.

Informations complémentaires :

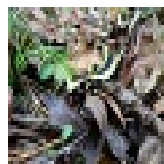
Producteur : Conseil Départemental



Altitude : 0m

Categorie : Activités Culturelles

Une mare naturelle



Credit : CD14

La Salamandre tachetée vit à l'endroit où elle est née. Aquatique au stade larvaire et en période de reproduction (début de l'été), elle est nocturne et terrestre à l'âge adulte. Son activité est nocturne et se déroule de février-mars à octobre-novembre, voire plus selon la douceur de l'hiver.

Informations complémentaires :

Producteur : Conseil Départemental



Altitude : 0m

Categorie : Activités Culturelles

Des moutons dans les pâtûres



Credit : CD14

Afin de maintenir le milieu ouvert c'est-à-dire pour limiter le développement des arbustes, le Département du Calvados a passé une convention avec un agriculteur. Celui-ci met ainsi à disposition des moutons qui jouent en quelque sorte le rôle de tondeuse mais naturelle !

Informations complémentaires :

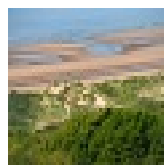
Producteur : Conseil Départemental



Altitude : 0m

Categorie : Activités Culturelles

Retour dans le temps



Credit : Houyel

Imaginez-vous le jour du Débarquement le 6 juin 1944. Cette photo donne une idée

de la vue de la plage depuis le WN 65 au Ruquet, précisément de l'endroit où vous êtes !

Informations complémentaires :

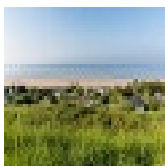
Producteur : Conseil Départemental



Altitude : 0m

Categorie : Activités Culturelles

Evacuation par les airs



Credit : Houyel

Une piste d'atterrissage d'urgence (des plaques en béton visibles ici en sont les reliques), a été réalisée sur le plateau entre le Ruquet et Saint-Laurent. Elle a été opérationnelle à 18 heures le 9 juin 1944 et les blessés ont été évacués par air à partir de ce terrain dès le 10 juin.

Informations complémentaires :

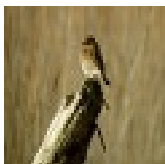
Producteur : Conseil Départemental



Altitude : 0m

Categorie : Activités Culturelles

De la vie dans les roseaux



Credit : CD14

Remuant et peu craintif, le Phragmite des joncs est l'un des passereaux que l'on peut apercevoir dans les roseaux. L'adulte émet un chant long et varié depuis un perchoir dès qu'un intrus pénètre son territoire

Informations complémentaires :

Producteur : Conseil Départemental



Altitude : 0m

Categorie : Activités Culturelles

Des plantes les pieds dans le sable



Credit : CD14

Sur le haut de plage, le Cakilier maritime et la Criste marine ont des feuilles épaisses leur permettant de résister au sel, à la sécheresse et aux impacts des grains de sable. La première est réputée pour être antiscorbutique et la seconde se consomme au vinaigre blanc comme les cornichons.

Informations complémentaires :

Producteur : Conseil Départemental



Altitude : 0m

1

Du parking du Ruquet (à l'extrémité Est de Saint Laurent-sur-Mer), prendre la direction de la mer et de la dune en passant la chaîne entre les deux poteaux.



Altitude : 0m

2

Contourner la petite mare sur votre droite et poursuivre sur 150 m pour emprunter une petite passerelle en bois.



Altitude : 0m

3

Continuer sur la gauche sur 80 m sur le chemin entretenu et rentrer une première fois dans le bois



Altitude : 0m

4

Poursuivre en bordure de prairie et en longeant le ruisseau

5

Altitude : 0m

5

Pénétrer dans le bois et poursuivre sur environ 400 m jusqu'à une première bifurcation, ne pas monter et poursuivre sur la droite sur 120 m.

6

Altitude : 0m

6

A cette nouvelle patte d'oie, emprunter le chemin sur la droite pour traverser successivement 2 passerelles en bois.

7

Altitude : 0m

7

Poursuivre le chemin qui monte fortement sur 200 m et prendre le second chemin engazonné sur la droite.

8

Altitude : 0m

8

suivre le chemin et emprunter le chemin creux de 20 m sur la droite pour regagner sur la gauche un chemin en herbe.

9

Altitude : 0m

9

continuer sur 320 m jusqu'à une route.

10

Altitude : 0m

10

Prendre à gauche et contourner la stèle pour accéder à un nouveau chemin engazonné, derrière une lisse en bois.

11

Altitude : 0m

11

Faire 350 m et poursuivre plein ouest sur le chemin principal qui emprunte la crête du coteau.

12

Altitude : 0m

12

Descendre l'escalier en sous-bois (qui peut être glissant) et poursuivre jusqu'à une première intersection.

13

Altitude : 0m

13

Prendre à gauche sur 50 m dans une zone ouverte jusqu'à la route.

14

Altitude : 0m

14

Prendre à gauche et emprunter la descente à bateau.

15

Altitude : 0m

15

Poursuivre sur la plage vers l'est sur 600 m.

16

Altitude : 0m

16

Remonter à la fin des enrochements un petit chemin qui vous mènera au point de départ.

Auteur :

Calvados Département
<http://www.calvados.fr>